



Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 20 juin 2017

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 25 avril 2017

Le procès-verbal du 25 avril 2017 est accepté par 55 oui, 0 non et 0 abstentions

2. Approbation des comptes et crédits supplémentaires 2016 de la Municipalité de Sion

L'entrée en matière est acceptée par 56 oui, 0 non et 0 abstention.

Les charges financières s'élèvent à Fr. 188,41 mios et les amortissements comptables à Fr. 20,02 mios. Le total des charges de fonctionnement se chiffre ainsi à Fr. 208,34 mios et le total des revenus à Fr. 212,34 mios. Le total des dépenses d'investissements se monte à Fr. 29,78 mios, celui des recettes d'investissements à Fr. 2,60 mios. Les investissements nets s'élèvent donc à Fr. 27,18 mios. La marge d'autofinancement, qui s'élève à Fr. 23,93 mios, permet de financer 88,1 % des investissements. L'insuffisance de financement est donc de Fr. 3,24 mios. L'endettement net cumulé s'élève à Fr. 69,74 mios, ce qui correspond à Fr. 2'080.- par habitant. La fortune brute de la Ville de Sion se monte à Fr. 156,45 mios au 31 décembre 2016.

Les comptes et crédits supplémentaires 2016 sont acceptés par 55 oui, 0 non et 1 abstention

3. Approbation formelle des comptes 2016 de l'ancienne commune des Agettes et du bilan de la fusion au 1er janvier 2017, en application de l'art. 6 de la décision du Grand-Conseil du 9 mars 2016 concernant la fusion des communes de Sion et des Agettes

Les comptes 2016 de l'ancienne commune des Agettes ainsi que le bilan de fusion au 1^{er} janvier 2017 sont acceptés par 55 oui, 0 non et 0 abstentions.

4. Postulat : Engagement de 16 apprentis supplémentaires sur le site aéroportuaire de Sion

Afin de favoriser le développement du site aéroportuaire de Sion et augmenter le nombre de places d'apprentissage dans la branche mécanique du bassin sédunois, le groupe PDC demande à la Municipalité de s'engager à utiliser au maximum les capacités du centre d'apprentissage et entreprendre les négociations allant dans ce sens avec l'Etat du Valais. La formation de 16 apprentis supplémentaires demanderait l'engagement de 2 formateurs supplémentaires.

Le postulat est accepté par 37 oui, 12 non et 8 abstentions.

5. Crédits n°2017/03 et 2017/04 : rapports de la commission de gestion

Le crédit 2017/03 pour la rénovation de la salle du Grand Conseil dans l'immeuble du Casino pour un montant de Fr. 160'000.- est approuvé par la commission de gestion à l'unanimité.

Le crédit 2017/04 pour la rénovation du bâtiment administratif sis à la rue de Lausanne 23 pour un montant de Fr. 150'000.- est approuvé par la commission de gestion par 13 oui, 0 non et 1 abstention.



6. Informations de la Municipalité

- 21 courses supplémentaires seront proposées à partir du prochain horaire sur la ligne no 2 des bus sédunois (Gare-Hôpital), soit un bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe. Le financement sera assuré en partenariat avec l'hôpital en 2018-2019, pendant les travaux effectués sur le site de l'hôpital.
- Les travaux effectués dans le bâtiment de l'Ancienne pouponnière seront terminés fin juillet. Des espaces seront mis à disposition de l'Espace Création.
- Le bureau de poste no 2 (Poste du Nord) est maintenu jusqu'en 2020.
- Le dossier Agglo Valais Central est en cours d'examen à Berne. Une réponse de la confédération est attendue pour janvier 2019.
- L'information au public liée à la taxe au sac sera donnée début septembre 2017.
- JO 2026 : un budget sera présenté à Berne par le comité de candidature le 31 juillet 2017 au plus tard. Les pouvoirs publics ont créé un comité de soutien politique, présidé par le conseiller d'Etat Frédéric Favre, formé de 4 cantons (VS VD FR BE) et la Ville de Sion afin de soutenir et d'avoir un certain contrôle de ce dossier. Il va édicter une charte précisant les rôles de chacun et soulignant que les jeux doivent être durables, raisonnables financièrement et utiliser les infrastructures existantes.
- Le conseil d'administration de l'ESR a été renouvelé. La Ville de Sion est représentée par le vice-président Christian Bitschnau, les conseillers municipaux Raphaël Marclay et Florian Chappot. Le nouvel administrateur est M. Sébastien Bruchez. Philippe Varone assume la présidence.
- La caisse de pension est présidée par le vice-président. Les conseillers municipaux Cyrille Fauchère et Sébastien Gattlen sont entrés dans le conseil de fondation.
- Le label UNICEF, commune amie des enfants a été renouvelé.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz